

## Sécurité alimentaire et moyens d'existence : dimension genre

En Guinée, les femmes et les hommes ont des rôles et des responsabilités différents et complémentaires en assurant le bien-être alimentaire de tous les membres du foyer et de la communauté. Bien que ces rôles varient en fonction des régions et des cultures, quelques points communs peuvent être identifiés.

### A. La production agropastorale et piscicole :

- **Agriculture** : en Guinée, tous les membres du ménage travaillent le champ familial. La terre, les moyens de production, l'organisation du travail et la gestion des revenus issus de la production sont sous le contrôle du chef de ménage, qui en grande majorité est un homme. Les tâches agricoles réalisées par les hommes et les femmes dans le champ familial varient selon les zones géographiques. Pour une petite production destinée à l'autoconsommation, les femmes disposent souvent d'une « tapade », un jardin d'une superficie d'entre 0,25 et 0,5 Ha qui se trouve près de la maison, où elles produisent des condiments pour les besoins journaliers. Si elles veulent produire une plus grande quantité, elles peuvent avoir accès à la terre en demandant aux hommes de la famille de leur prêter une parcelle. En général c'est la terre que les hommes n'utilisent pas, et qui est donc de qualité moindre ou plus éloignée de la maison. Les femmes peuvent aussi louer la terre aux privés (payant en argent ou en espèce), ou demander au conseil de sages du village de leur allouer un terrain communal. Ceci est une pratique réalisée souvent par les groupements féminins.
- **Élevage** : en général les femmes guinéennes s'investissent comme les hommes dans l'élevage des petits ruminants, la volaille et les porcs. La production du lait est gérée par les femmes. Cependant, même si les animaux appartiennent aux femmes, les décisions sur leur vente sont prises par les hommes. Le gros bétail est en général la propriété des hommes, mais les femmes y contribuent à leur élevage. La production apicole est plutôt masculine, mais les femmes commencent à s'y investir.
- **Pêche** : à nos jours, la pêche en Guinée n'est plus uniquement une activité familiale destinée à l'autosubsistance, mais est devenue une activité génératrice de revenus. En général, ce sont les hommes qui pratiquent la pêche et sont les propriétaires des moyens de production comme les barques, les bateaux et les filets. Certaines femmes possèdent aussi des moyens de production, mais ils seront utilisés par les hommes, notamment ceux de la famille. Elles embauchent parfois des hommes qui souvent sont des migrants. Certaines femmes pratiquent aussi de la petite pêche pour subvenir aux besoins de nourriture de la famille.

**B. La transformation agroalimentaire** : les activités de transformation liées à l'agriculture, l'élevage et la pêche ont traditionnellement été réalisées en Guinée par les femmes, bien que les hommes commencent à s'y investir, surtout dans les activités les plus rémunératrices. Cependant les femmes sont souvent sous-équipées pour la transformation agroalimentaire, ce qui rend le travail très pénible et impacte sur la qualité des produits et par conséquent sur leur valeur marchande.

**C. La commercialisation** : les femmes guinéennes sont très actives dans la commercialisation de produits agricoles, d'élevage et de pêche, à travers les échanges internes et transfrontaliers. Elles s'exercent plutôt dans le petit et moyen commerce, qui nécessite peu d'infrastructures pour la conservation, le stockage ou le transport. Leurs bénéfices sont donc limités. L'exportation à plus grande échelle est en grande majorité gérée par les hommes. Les marchés ne disposent souvent pas de toilettes/services adaptés aux besoins des femmes et des filles. Par exemple, les latrines séparées pour les hommes et les femmes n'étant pas disponibles, la dignité et la sécurité des femmes et des filles ne sont pas préservées. Aussi, les femmes et les filles sont souvent les plus exposées aux escroqueries et aux violences dans les marchés.

**D. Les associations** jouent un rôle important dans le contexte de l'agriculture, l'élevage et la pêche. Les associations féminines sont beaucoup plus nombreuses que les masculines, et intègrent des activités de solidarité entre les femmes à travers les tontines. Vue de leur plus bas taux d'alphabétisation, elles se voient parfois obligées à intégrer des hommes, qui prennent en charge la comptabilité et l'administration des associations. Les femmes perdent ainsi un certain contrôle de la gestion des finances de leur structure. Au niveau des Unions, Fédérations, Confédérations, la participation des femmes est généralement très faible, et ce sont les hommes qui intègrent majoritairement les conseils d'administration.

**E. Les structures d'épargne et de crédit :** les institutions d'épargne et de crédit sont utilisées par hommes et femmes en Guinée. Les femmes sollicitent en général des montants plus petits, car leurs moyens de production et transformation sont moins coûteux. Les hommes sollicitent des montants plus élevés, et donc plus difficiles à rembourser. Mais les femmes font face à plus d'obstacles que les hommes pour accéder au crédit. Leur plus bas taux d'alphabétisation implique un accès plus limité à l'information et aux procédures de demande de crédits. Elles ont aussi en général moins accès aux pièces d'identité officielles, requises par les structures financières pour la sollicitation de crédits. Et quand elles ont ces pièces, souvent c'est écrit sur la pièce « ménagères », sans préciser par exemple leur condition d'agricultrices, éleveuses ou commerçantes. Elles peuvent se voir refuser leur demande de crédit car les institutions de finance considèrent qu'elles n'exercent pas une activité rémunérée, et ne vont donc pas rembourser le crédit. Aussi, les femmes, n'ayant pas la propriété des terres ni des maisons et ayant moins d'épargne, elles font face à plus de difficultés pour présenter une garantie de dépôt.

**F. Autres facteurs socioculturels liés au genre :**

- **Temps :** en Guinée, les femmes s'occupent de l'intégralité des tâches ménagères et de l'éducation des enfants. Elles travaillent aussi dans les champs, surtout dans les périodes de récolte, et font du commerce. En milieu rural, les femmes travaillent en moyenne seize à dix-sept heures par jour. Cette charge de travail ne leur permet pas de consacrer du temps aux activités génératrices de revenus, de participer à la vie de la communauté ou aux formations, souvent organisées dans des horaires qui ne leur conviennent pas.
- **Gestion des revenus :** les hommes en général décident sur la gestion des revenus, même si ce sont des revenus gagnés par les femmes. Une grande partie des revenus des femmes sera dédiée aux frais familiaux, comme l'alimentation, la santé et l'éducation des enfants. Dans un foyer où la femme gagne de l'argent, il est plus probable que les enfants assistent à l'école.
- **Ménages polygames :** dans les ménages polygames, le statut des femmes n'est pas le même, et varie selon les zones géographiques et les ethnies. Dans certains cas, la première épouse a plus de bénéfices et de pouvoir de décision que les autres épouses tandis que dans d'autres cas, c'est plutôt la dernière épouse la plus favorisée. Ceci aurait un impact dans la sécurité alimentaire et des moyens d'existence de chaque « sous-ménage ».

## Sécurité alimentaire et moyens d'existence dans le contexte de relance post-Ebola : dimension genre

La survenance de la maladie à virus Ebola (MVE) s'est avérée être un choc sans précédent pour la population guinéenne. Entre mars 2014, date de la déclaration officielle de l'épidémie et le 31 août 2015, le nombre de cas de MVE confirmés s'établit à 3.337, dont 52,4% sont des femmes.

Les familles et les communautés de nombreuses localités ont vu leurs conditions de vie fortement fragilisées par les conséquences de l'épidémie. Des mesures de contention de la maladie à virus Ebola comme les quarantaines, la fermeture des frontières ou la diminution de l'activité dans certains marchés publics ont eu un impact sur les rendements agricoles, la disposition d'aliments et dans le pouvoir d'achat des ménages. Les exportations agricoles, pastorales et piscicoles ont connu une diminution importante avec la fermeture des frontières et la stigmatisation de certains produits en provenance de la Guinée. Les femmes, très actives dans la commercialisation transfrontalière ont vu leurs activités très fragilisées.

La maladie à virus Ebola a entraîné la méfiance, l'isolement et la stigmatisation des personnes survivantes, qui souvent se sont vues rejetées par leurs voisins, leurs collègues et parfois même par certains membres de leur famille. Mais la stigmatisation s'est manifestée au-delà des personnes survivantes, et les ménages qui ont connu des cas de contamination ont aussi vu leurs liens sociaux affectés et souffert de la rupture de l'entraide sociale. La sécurité alimentaire et l'accès aux moyens d'existence de ces personnes et de ces ménages sont sérieusement affectés. Parmi les plus vulnérables, les veuves et les orphelins méritent une attention particulière. En juin 2015, une estimation de 600 veuves avaient été recensées et 6,000 enfants (dont 47 % sont des filles) avaient perdu un ou deux parents à cause de l'épidémie.

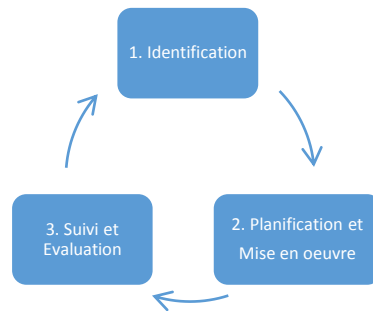
Suite à leur plus grande vulnérabilité, les personnes ou ménages qui devraient recevoir une attention prioritaire sont :

- a. **Personnes et ménages directement affectés par Ebola : guéris d'Ebola ou familles ayant connu des cas de contamination.**
  - Personnes guéries d'Ebola, avec une priorité aux veuves et aux orphelins,
  - Les ménages dont un ou plusieurs membres sont décédés ou sont survivants d'Ebola, avec une priorité aux ménages dirigés par une veuve ou un(e) mineur.
  
- b. **Ménages indirectement affectés par Ebola dans les zones plus affectées par l'épidémie**
  - Ménages dirigés par une femme ou par un(e) mineur
  - Ménages qui ont perdu leurs moyens d'existence
  - Ménages qui ont vu leur chiffre d'affaire diminué

Certaines filières méritent aussi une attention spéciale car elles ont été particulièrement touchées par l'épidémie, comme celle de la viande de brousse, diminuée en vue du potentiel risque de contamination de la maladie. Dans cette filière, les hommes engagés dans la chasse, et les femmes engagées dans la transformation et commercialisation devraient faire objet d'un ciblage prioritaire.

**Stratégies et programmes : recommandations pour l'intégration de la dimension genre dans les projets de Sécurité Alimentaire dans le contexte post-Ebola**

Dans la logique des étapes du cycle de projet, les membres du groupe de travail « genre et sécurité alimentaire » du cluster Nutrition et Sécurité Alimentaire de la Guinée ont proposé les suivantes recommandations :



**1. Recommandations pour assurer que les identifications de projets de Sécurité Alimentaire intègrent les besoins spécifiques des hommes et des femmes de différentes tranches d'âge.**

- **Equipes mixtes** : constituer des équipes équilibrées hommes/femmes. Si des femmes ne postulent pas aux postes, analyser les causes avec elles et prévoir des actions ciblées pour créer les conditions pour qu'elles postulent et intègrent les équipes.
- **Outils de collecte de données adaptés** : s'assurer que les questionnaires, guides d'entretien et de focus groups. permettent d'identifier les différents besoins, risques et capacités des hommes et des femmes de différentes tranches d'âge.
- **Consultations séparées** : consulter séparément les hommes, les femmes, les jeunes hommes et les jeunes femmes. Assurez que parmi vos informateurs clé il y ait des hommes et des femmes.
- **Dimension genre dans le rapport** : rapporter les données désagrégées et analyser les différents rôles, besoins, risques et capacités des hommes et des femmes de différentes tranches d'âge. Eviter de mentionner « la population » de manière générale.

**2. Recommandations pour assurer que les projets de Sécurité Alimentaire dans le contexte de relèvement post-Ebola en Guinée répondent aux besoins spécifiques des hommes et des femmes de différentes tranches d'âge.**

Les activités liées au renforcement de la sécurité alimentaire au sein des ménages doivent être adaptées aux pratiques sociales et culturelles liées au genre et à l'âge. Cependant, ces pratiques sont flexibles, et hommes et femmes guinéennes s'investissent petit à petit dans des activités où il était rare de les retrouver auparavant. Les stratégies et projets peuvent ainsi soutenir des actions innovatrices.

**2a. La production agropastorale et piscicole**

- **Accès à la terre** : accompagner les populations dans l'accès à la terre, particulièrement les femmes et les familles ayant été affectées par Ebola. Par exemple, à travers l'accompagnement des groupements féminins pour la location, le prêt ou l'octroi des domaines appartenant à des membres de la famille, à des privés ou à la commune. Promouvoir des engagements à moyen et long terme. Sensibiliser la population sur les droits des femmes à l'héritage de la terre.

- **Distribution d'intrants agricoles et des produits d'élevage et piscicoles:** s'assurer qu'hommes et femmes bénéficient des distributions de manière équitable. Eviter de distribuer systématiquement au « chef de ménage », mais connaître d'abord les pratiques familiales dans les zones pour prévoir une stratégie de distribution plus ciblée envers les personnes qui pratiquent la production, spécialement dans les ménages polygames.
- **Mise en valeur des « tapades »,** potagers près de la case où les femmes cultivent. Promouvoir la production de cultures riches en micronutriments.
- **Accès équitable aux formations:** promouvoir une participation équilibrée d'hommes et de femme dans les formations pour améliorer la production agricole, piscicole de d'élevage, en tenant compte des lieux, des horaires et des modalités pédagogiques qui leur conviennent.

## 2b. La transformation agroalimentaire et la commercialisation

- **AGR :** recenser les activités génératrices de revenus et les métiers susceptibles de créer de l'emploi (existant vs. innovation) aux hommes et aux femmes, y compris les jeunes.
- **Appui aux groupements féminins** dans l'accès à la technologie pour augmenter la qualité des produits et rendement : stockage, chaîne de froid, transformation, transport, etc.
- **Appui équitable au sein des associations mixtes :** assurer qu'hommes et femmes bénéficient de tout appui à titre égal.
- **Accès équitable aux formations** en techniques de commercialisation (voir recommandations dans section production).
- **Accès aux marchés adaptés et sécurisés :** adapter les marchés aux besoins des femmes et des filles. Exemples : construire des latrines séparées hommes et femmes ou renforcer l'assainissement et la sécurité.

## 3c. Les associations

- **Appui aux groupements féminins :** renforcer les capacités en vie associative, leadership, communication, genre, etc.
- **Appui aux groupements mixtes :** assurer qu'hommes et femmes bénéficient équitablement des appuis offerts aux groupements. Promouvoir une participation équitable et effective des hommes et des femmes dans les instances de décision.
- **Appui aux unions, fédérations et réseaux d'associations mixtes et féminins :** renforcer ces structures et promouvoir une participation équitable et effective des hommes et des femmes aux instances de décision mixtes.
- **Alphabétisation :** prévoir des formations en alphabétisation fonctionnelle orientées à mieux gérer l'administration et les ressources des groupements.
- **Organisation d'échanges et voyages d'études** entre groupements féminins au niveau national et dans la sous-région.
- **Formation de cadres des services techniques** qui vont appuyer les associations et groupements féminins et mixtes en matière de genre.
- **Collaboration avec les associations des victimes d'Ebola** pour appuyer le ciblage des ménages affectés par Ebola, particulièrement les ménages dirigés par une veuve ou intégrant des orphelins.

## 3d. Structures d'épargne et de crédit

- **Appui aux structures d'épargne et crédit** dans l'offre de produits adaptés aux besoins des hommes et des femmes. Exemples : garantie de dépôt adaptée aux femmes, remboursement en nature, taux de remboursement et échéances adaptées aux personnes ayant plus de difficultés.

- **Accès équitable au crédit aux hommes et aux femmes.** Exemples: appuyer les femmes à obtenir des documents d'identification officielles, s'assurer que les guichets ou points de services fixes ouverts sont accessibles aux femmes.
- **Promotion de l'économie sociale et solidaire au sein des groupements féminins,** en combinant l'utilisation de structures d'épargne et de crédit, mais en conservant les mécanismes de solidarité traditionnels pour les besoins et urgences.
- **Éducation financière aux hommes et aux femmes :** informer sur les types de structures offrant des produits d'épargne et crédit, les procédures, les avantages et risques des produits, la gestion des crédits, etc.

### 3e. Facteurs socioculturels

- **Temps :** animer des débats communautaires sur l'emploi du temps masculin et féminin. Discuter avec hommes et femmes sur les possibilités d'alléger le temps investi par les femmes dans les tâches domestiques : appui à l'allègement de la corvée, foyers améliorés, plateformes multifonctionnelles, forages, latrines, cantines scolaires, centres d'encadrement communautaires pour enfants de 0 à 6 ans, co-responsabilisation des hommes dans certaines tâches.
- **Gestion des revenus :** animer des débats au sein de la communauté sur l'importance de l'implication de la femme dans la gestion de l'argent, et à la prise de décision et contribution conjointe par rapport aux dépenses au sein des ménages, comme la scolarisation des enfants, la santé, l'hygiène, l'eau, les dépenses du ménage, etc.
- **Ménages polygames :** tenir en compte dans la stratégie de ciblage des bénéficiaires comment le chef de ménage et les différentes épouses vont bénéficier des activités du projet, particulièrement lors des distributions de moyens de production agricole, élevage et piscicole.

### 3. Recommandations pour assurer que les activités de suivi et évaluation évaluent si les projets ont été adaptés aux besoins spécifiques des hommes et des femmes de différentes tranches d'âge.

- Les recommandations présentées pour l'identification des projets sont adaptables au suivi et évaluation : (1) constituer des équipes équilibrées hommes/femmes, (2) s'assurer que les outils de collecte de données permettent d'identifier si les services et activités ont été adaptés et accessibles aux hommes et femmes de différentes tranches d'âge ; (3) consulter séparément hommes, femmes, jeunes hommes et jeunes femmes et (4) collecter et rapporter les données désagrégées et analyser l'impact du projet dans les différents groupes.
- Définir des indicateurs qui permettent d'évaluer si les services, biens et activités ont été adaptés et accessibles à chaque groupe. Par exemple :
  - Nombre de personnel des services techniques ayant renforcé leurs connaissances en matière de mobilisation communautaire et genre (désagrégé par sexe)
  - Nombre de produits de finance rurale adaptés aux besoins des femmes
  - Nombre et % d'Unions de Producteurs intégrant au minimum 40 % d'hommes ou de femmes. Et nombre et % d'unions dont la présidente est une femme.